



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 93001

Texte de la question

M. Jean Lassalle attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le projet Révad (Réseau vivre à domicile) à destination des personnes âgées. Le projet Révad est un réseau social qui propose une offre de services dédiée à l'autonomie, au développement du lien social et au confort des aînés. Cette initiative regroupe des instituts de formation, des laboratoires de recherche, des grandes et petites entreprises intéressés par l'amélioration des conditions de vie des personnes dépendantes et au maintien à leur domicile. Pour ce faire, le projet Révad propose de mettre les demeures des personnes âgées en réseau afin que ceux-ci soient en permanence en contact avec leurs aidants familiaux, les associations de bénévoles et certains services publics. Le projet Révad offre à ces personnes des prestations de services portant sur la prévention et le bien-être permettant de retarder leur entrée en maison de retraite. Il lui demande de lui faire connaître ses intentions concernant la mise en place et le développement d'un tel projet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93001

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2010, page 12177

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)